

COMMENT BIEN CHOISIR **mon professionnel ?**

La rénovation d'une piscine nécessite précision, savoir-faire et une grande connaissance des éléments constitutifs d'une piscine. Alors faites appel à un professionnel confirmé !

Choisir un professionnel ayant de l'expérience

Il vaut mieux faire appel à un professionnel qui a de l'expérience et dont le métier est la construction de piscines. Il doit avoir la connaissance de l'ensemble des corps de métier nécessaires à la construction d'une piscine (hydraulique, gros oeuvre, traitement de l'eau,...).

Voir les réalisations du secteur faites par le professionnel et faites fonctionner le bouche à oreille.

Lorsque vous passez commande d'une piscine vous projetez intellectuellement votre projet dans votre jardin, vous rêvez d'une réalisation qui correspondra à vos besoins et à ceux de votre famille. Pour voir ce qu'est capable de faire votre professionnel demandez lui de voir des piscines qu'il a déjà construites dans votre secteur. De plus, si vous avez des amis qui possèdent des piscines, demandez leur un avis. Le bouche à oreille fonctionne bien dans ce domaine.

Choisir un professionnel régulièrement formé

Un professionnel formé et informé est toujours à la pointe de la technique et de l'innovation et saura vous guider dans votre projet tout en respectant les règles de l'art de la profession et les nouvelles normes publiées.

Choisir un professionnel assuré

Un professionnel qui rénove votre piscine doit justifier de ses assurances professionnelles notamment l'assurance décennale. Pour cela, il doit vous fournir son attestation d'assurance décennale. Un bon professionnel doit également disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle qui couvre les risques chantier.

Choisir un professionnel adhérent de la FPP

Tous les adhérents de la FPP disposent d'informations à jour, de solutions d'assurance décennale et responsabilité civile. Alors n'hésitez plus, choisissez un adhérent de la FPP ! Certains d'entre eux sont allés encore plus loin en signant une charte d'engagement propiscines disponible sur notre site www.propiscines.fr

Réussir la rénovation de sa piscine

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS DE LA PISCINE



La rénovation,
pour valoriser ma piscine





LA RÉNOVATION DE MA PISCINE

pour plus de confort et de bien-être !



J'améliore son look : Ma piscine est trop grande ou pas assez, je souhaite modifier ou simplifier son emprise, réduire sa profondeur, en faciliter l'accès, supprimer un escalier disgracieux ou saillant...

Tout ou presque est possible, à condition que la technique adaptée soit utilisée. Mon revêtement d'étanchéité a vécu : je peux faire changer mon liner, repeindre ou refaire mon revêtement de finition et en profiter pour le changer de couleur afin de "relooker ma piscine", les pièces à sceller peuvent être changées dans une couleur différente. J'améliore la luminosité en changeant les projecteurs pour mettre des leds blanches ou de couleurs plus économiques et ludiques. C'est aussi le moment de modifier l'aspect extérieur par le changement des margelles et la redéfinition des plages avec l'utilisation d'autres couleurs, d'autres matériaux (bois composites, résines, gazon synthétique, pierre naturelle ou reconstituée...).



J'améliore son accès : Ma piscine est dotée d'une échelle d'accès inconfortable (comme la plupart des piscines construites dans les années 70-90).

Un escalier coulé à l'intérieur de la structure existante (1/4 ou 1/2 cercle, d'angle ou sur toute la largeur) est très souvent rajouté lors du changement d'un revêtement intérieur. Celui-ci permet un accès facilité à tous les membres de la famille, à tous les âges et en toute sécurité. Utiliser comme siège, il permet la lecture, la discussion face au soleil si possible...



J'améliore sa couverture et je sécurise le bassin : Ma couverture actuelle est trop lourde, difficile à manipuler, n'est pas normalisée comme couverture de sécurité ou elle est simplement usée et je dois la renouveler.

Un spécialiste tenant compte de votre environnement, de vos besoins, de l'esthétique du lieu et de votre budget saura vous conseiller parmi la noria des procédés actuels : volet à lames hors sol ou immergés, abris bas, médium ou hauts, couverture 4 saisons avec ou sans barres, couverture manuelle ou automatique, raccordée au réseau électrique ou à énergie solaire le tout dans un large choix de coloris. Une nouvelle couverture adaptée facilitera également l'entretien de votre bassin et sa mise en conformité éventuelle..



J'améliore son confort : Ma piscine n'est pas chauffée et je souhaiterais profiter plus longtemps de ma piscine.

27/28° tous les jours et pour toute la saison de bain quelque soit la région, c'est parfaitement réalisable pour un coût de fonctionnement très raisonnable par une pompe à chaleur ou par panneaux solaires.

Une solution par réchauffeur électrique ou échangeur sur chaudière est toujours réalisable avec un coût de fonctionnement plus élevé mais un coût d'installation plus faible.



J'améliore la qualité de l'eau et rend l'entretien de ma piscine plus facile : Ma masse filtrante a-t-elle été remplacée régulièrement et récemment ? Ma filtration est-elle suffisamment performante ?

Je peux équiper mon bassin d'un robot automatique ou d'un traitement automatisé qui me permettrait d'avoir une eau purifiée chaque jour sans opération particulière de ma part et qui me permettrait également de réduire la consommation des produits de traitement grâce à un dosage adapté à la configuration du bassin et à la température de l'eau..



J'améliore son acoustique et je réduis ma consommation électrique : Ma pompe de filtration est bruyante ?

J'en profite pour renouveler celle-ci par une pompe plus performante en terme de consommation d'énergie, pourquoi pas moins puissante, rappelons nous que le bon café doit passer doucement dans le filtre !

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE

www.propiscines.fr